

Le collectivités locales en conclave à Agadir

Actualité Agadir et région

Posté par: Visiteur

Publié le : 13-12-2006 00:15:31

Le Forum international des collectivités locales s'ouvre aujourd'hui à Agadir. Rendez-vous qui rompt avec les traditionnelles rencontres, il est l'occasion d'une évaluation de quatre ans de l'expérience initiée avec la Charte communale d'octobre 2002.

Le Forum international des collectivités locales s'ouvre aujourd'hui à **Agadir** en présence des responsables gouvernementaux, des élus et d'invités de plusieurs pays pour deux jours d'échanges et de concertation. Pour les élus, c'est une occasion inespérée pour rompre avec les traditionnels colloques et ébaucher une nouvelle approche notamment en ce qui concerne les relations entre l'Etat et les collectivités locales. «Je crois que c'est une nouvelle étape au niveau de la gouvernance locale et surtout quatre ans après l'entrée en vigueur de la nouvelle Charte communale», déclare à ALM Mohamed Sajid. Le maire de Casablanca ajoute que c'est l'occasion d'inciter à «plus d'implication dans le développement des villes» et qu'"il est important que l'Etat, dans sa globalité, s'investisse plus dans ce domaine».

Driss Sentissi abonde dans le même sens en affirmant qu'"il y a beaucoup de choses à attendre de ce forum et d'abord ce fait important qu'est la rencontre entre les collectivités locales, les élus et le gouvernement». Pour le maire de Salé, des amendements sont nécessaires à la Charte communale et la rencontre d'**Agadir** est l'occasion idéale pour en discuter.

Nour-Eddine Boutayeb, Directeur général des collectivités locales au ministère de l'Intérieur n'écarte pas l'éventualité de tels amendements. Interrogé par la MAP, il affirme que ladite charte reste "inachevée" et nécessite des ajustements notamment pour ce qui est des volets financiers.

Il s'agit aussi de remédier à quelques problèmes nés de l'adoption du système d'unité de la ville, appliqué dans six villes du Maroc depuis 2003. C'est le cas, par exemple, pour les aspects liés à l'urbanisme, les chevauchements entre les prérogatives des Conseils des villes et les arrondissements et les problématiques que pose la gestion déléguée de plusieurs services (eau, électricité et assainissement en particulier).

A **Agadir**, selon plusieurs sources, il sera aussi question des finances des collectivités locales et des relations entre ces dernières et le FEC (Fonds d'équipement communal), entre autres.

Pour résoudre une bonne partie des problèmes, Nour-Eddine Boutayeb suggère des relations contractuelles entre l'Etat et la ville. Les grandes lignes de cette approche devraient être déclinées lors du forum d'**Agadir**, placé sous Haut patronage de Sa Majesté le Roi Mohammed VI.

1.500 communes et 150.000 employés

Le Maroc compte près de 1.500 communes qui emploient entre 146.000 et 150.000 salariés. Près de 55 % de cette catégorie de salariés se concentrent dans les villes unifiées après l'adoption de la nouvelle Charte communale. Depuis le début de l'année 2006, le ministère de l'Intérieur étudiait, avec les communes, les scénarii d'une opération de départ volontaire pour les collectivités locales.

Le projet buterait toujours sur des écueils législatifs et financiers. Après une brève accalmie, les syndicats des salariés des collectivités locales reprennent les mouvements de grève. Et ce, dès ce 14 décembre 2006.

Source : Aujourd'hui Le Maroc